

## LELY FRIGUS CID

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit : LELY FRIGUS CID

Autres moyens

d'identification

Sans objet

Utilisation recommandée Détergent

Information sur la dilution du

produit

0.078 %

Société Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission 04/03/2023

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification SGH

**Produit TEL QUE VENDU** 

Corrosion de la peau Dommages occulaires

graves

: Catégorie 1A : Catégorie 1

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## Éléments étiquette SGH

## **Produit TEL QUE VENDU**

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

> Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne

à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES

913451-06 1/12

## **LELY FRIGUS CID**

YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

Stocker conformément à la réglementation locale.

**Produit TEL QUE VENDU** 

Autres dangers : Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits

chlorés - dégagera le gaz de chlore.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Produit TEL QUE VENDU** 

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

acide sulfurique 7664-93-9 10 - 30 acide nitrique 7697-37-2 10 - 30

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

### **Produit TEL QUE VENDU**

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une

assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

 Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

913451-06 2 / 12

## LELY FRIGUS CID

secouristes l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

veux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Moyen d'extinction approprié

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

# SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de

protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

913451-06 3/12

## LELY FRIGUS CID

protection de l'environnement

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles. équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas

de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits chlorés dégagera le gaz de chlore. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Conserver à l'écart des bases fortes. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : -30 °C à 45 °C

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger : Se laver les mains après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

913451-06 4/12

## **LELY FRIGUS CID**

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
sulphuric acid	7664-93-9	TWA (Thoracic particulate matter)	0.2 mg/m3	ACGIH
		TWA	1 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	1 mg/m3	OSHA P0
Nitric acid	7697-37-2	TWA	2 ppm	ACGIH
		STEL	4 ppm	ACGIH
		ST	4 ppm 10 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	2 ppm 5 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	2 ppm 5 mg/m3	OSHA P0
		STEL	4 ppm 10 mg/m3	OSHA P0

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en

cas de contact ou danger d'éclaboussure.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

913451-06 5 / 12

## LELY FRIGUS CID

normalement nécessaire.

#### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Produit TEL QUE VENDU Produit à LA DILUTION** RECOMMANDÉE

Aspect liquide liquide Couleur incolore clair, rouge Odeur piquante sans odeur

pΗ 0.9 - 1.1, (100 %) 2.1 - 3.1

Point d'éclair Sans objet, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative 1.1969 - 1.2229

Solubilité dans l'eau soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produit TEL QUE VENDU** 

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

913451-06 6/12

## **LELY FRIGUS CID**

Possibilité de réactions

dangereuses

: Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits

chlorés - dégagera le gaz de chlore.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Bases

Métaux

Matières organiques

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

**Produit TEL QUE VENDU** 

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

#### **Évaluation de l'exposition humaine**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

913451-06 7 / 12

## LELY FRIGUS CID

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

: Aucun symptôme connu ou prévu. Contact avec la peau

Ingestion Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

#### **Toxicité**

**Produit TEL QUE VENDU Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Donnée non disponible Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible Corrosion et/ou irritation de la : Donnée non disponible

peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

**Produit TEL QUE VENDU** 

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

**Produit TEL QUE VENDU** 

**Produit** 

Toxicité pour les poissons : 96 h CL50: > 120 mg/l Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: 48 h CE50: > 120 mg/l

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

913451-06 8/12

#### LELY FRIGUS CID

#### Persistance et dégradabilité

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Sans objet - inorganique

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à

l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer

conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans

une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource

Conservation and Recovery Authorization Act Déchet

dangereux

: D002 (Produits corrosifs)

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Le produit dilué peut être envoyé à l'égout.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

## **Transport terrestre (DOT)**

No. UN : 3264

Description des : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

marchandises

(Acide nitrique, Acide sulfurique)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Dangereux pour : non

l'environnement

# Transport maritime (IMDG/IMO)

913451-06 9 / 12

## **LELY FRIGUS CID**

No. UN : 3264

Nom d'expédition : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

(Acide nitrique, Acide sulfurique)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Polluant marin : non

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### **Produit TEL QUE VENDU**

### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
acide sulfurique	7664-93-9	1000	4993

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ
			(lbs)
acide sulfurique	7664-93-9	1000	4993

SARA 311/312 Dangers : Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 302:

acide sulfurique 7664-93-9 20 - 30 % acide nitrique 7697-37-2 10 - 20 %

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

acide nitrique 7697-37-2 10 - 20 %

### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

## California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation ne s'applique pas à ce produit.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

## La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées :

En conformité avec les inventaires

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

## Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

913451-06 10 / 12

## LELY FRIGUS CID

#### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

#### Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

## Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

#### Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

#### Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

## Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

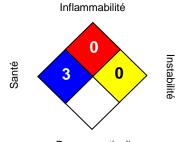
En conformité avec les inventaires

## Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

## **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### **Produit TEL QUE VENDU** NFPA:



## Danger particulier

## HMIS III:

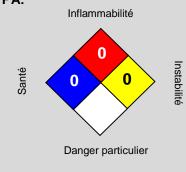
SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE NFPA:



#### HMIS III:

SANTÉ	0
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0
0 = insignifiante, 1 = Léger.	

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

: 04/03/2023 Date d'émission

: 1.1 Version

Préparé par : Regulatory Affairs

913451-06 11/12

## **LELY FRIGUS CID**

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

913451-06 12 / 12